

NEGOCIATIONS SALARIALES 2011

La Banque a décidé d'ouvrir très rapidement (le 4 février) les négociations salariales avec les partenaires sociaux. S'il faut souligner favorablement cette ouverture, nous dénonçons la communication provocante faite sur Intranet relative aux mesures prises par la Banque du Portugal à l'encontre de ses salariés.

Ce message « subliminal » veut nous faire croire que nous évoluons dans un environnement de crise nécessitant des efforts importants de la part du Personnel de la Banque de France. Celui-ci n'est pas de nature à infléchir les orientations du SNABF Solidaires en matière de revendication salariale.

Le SNABF Solidaires considère qu'une réelle négociation salariale s'appuie avant tout sur une augmentation générale des salaires dès le 1^{er} janvier 2011.

POURQUOI UNE VERITABLE AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES ?

→ parce que défendre une augmentation générale, c'est aussi **assurer le maintien d'un niveau de retraite décent**,

En effet, toutes les primes que la BDF met en place ne sont pas assujetties aux cotisations retraites (mais sont imposables !),

→ parce qu'une augmentation générale, c'est **remettre le collectif en marche** contre l'arbitraire de l'individualisme néfaste au bien-être au travail,

La très large majorité du personnel fait preuve d'exemplarité professionnelle, de l'aveu même du Gouverneur. Alors pourquoi n'en récompenser qu'une minorité ?

→ parce que depuis plus de dix ans nous subissons une érosion importante de notre pouvoir d'achat, *C'est une perte estimée à plus de 10% sur les vingt dernières années,*

→ parce que nous refusons que la Banque précarise nos salaires, et donc nos retraites en privilégiant les primes individuelles de rémunération sous toutes leurs formes,

→ parce que **le niveau des salaires à la Banque n'est plus attractif**, notamment en début de carrière, nous revendiquons également une augmentation de la valeur annuelle des 100 premiers points d'indice.

CELA SUFFIT ! IL EST TEMPS D'ARRÊTER L'HEMORRAGIE

Augmentation générale des salaires : 3% pour tout le Personnel
Augmentation de la valeur annuelle des 100 premiers points d'indice

Des mesures salariales
incontournables et justes
pour tout le Personnel !